

Les Solistes de Demain

en partenariat avec Les Amis du Vieux Taxat

CONCERT

dimanche 19 août 2018,
17h00

Taxat-Senat,
Ancienne église
Saint-André de Taxat

(3km au sud de Chantelle, suivre les panneaux « concert »)

Concert au profit de la restauration de l'église

« Motets pour l'Assomption »

Ensemble Libera me

Ensemble Libera me

Affranchir le répertoire des temps anciens de ses habits de poussière, voilà qui pourrait résumer la démarche choisie par ces jeunes musiciens formés au CNSMD de Lyon. C'est en 2015 qu'ils se rencontrent pour la première fois en musique grâce au *Miserere* de Joseph Michel (1688-1736), oeuvre bouleversante qui devient le ferment de leur amitié musicale. Profondément touchés par sa beauté et par la symbiose qu'elle a fait naître entre eux, ils décident d'emprunter à l'un de ses récits le nom qu'ils souhaitent porter : « **Libera me** ».

Épris de liberté et d'inventivité, et forts d'une belle complicité, ils ont à coeur de faire sonner dans une interprétation « historiquement éclairée » des partitions aujourd'hui oubliées ou méconnues, avec un attachement particulier pour le patrimoine musical français. Convaincu que la musique ancienne fait encore vibrer les pierres comme les coeurs, **Libera me** s'attache à aller à la rencontre de publics variés et à valoriser aussi bien des instruments que des lieux porteurs d'histoire. Loin de vouloir s'astreindre à une esthétique ou à une période données, l'ensemble revendique avant tout une démarche et une approche permettant de renouveler la forme traditionnelle du concert « classique ». Il cherche pour cela à rendre accessible son répertoire en s'inspirant d'autres arts comme le théâtre, la littérature et la danse, et s'engage dans des actions de sensibilisation et de création pédagogiques.

Depuis 2015, **Libera me** sillonne plusieurs régions de France (Périgord, Charentes-Maritimes, Pays-Basque, Île-de-France, Ain...) tout en privilégiant Lyon et ses environs (théâtre de Villefranche/Saône, église de St-Cyr-au-Mont-d'Or...). Il poursuit actuellement sa formation en Master de Musique de chambre du CNSMD de Lyon.



Entrée 10 € - Adhérents des *Solistes de demain*
et membres des *Amis du Vieux Taxat* : 8 €

gratuit pour les enfants, les élèves des écoles de musique et leurs enseignants,
et pour les membres bienfaiteurs des *Solistes de demain*.

(règlement à l'entrée du concert)

Réservation (facultative) :

contact@solistes-de-demain.com ou 06.08.22.27.78 (répondeur)

aucune réservation n'est prise par les Amis de Taxat